

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs

L'île aux deux rives Année 2019



FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Consommation

- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs

- Tourisme

- Vie associative

- Formation

- Santé

Sommaire

Table des matières

1-	La structure d'accueil et son association :	3
2-	Les publics accueillis :	3
3-	Les constats :	5
4-	Les Objectifs :	6
5-	Fonctionnement de la structure	12
	Les bâtiments :	12
	Journée type :	12
	Programmation type d'une semaine de vacances :	15
	L'équipe :	17
	Les partenaires :	18
6-	L'évaluation de la structure :	19
7-	Définitions communes :	20

1- La structure d'accueil et son association :

Depuis 1947, l'association familles Rurales de St-Georges-de-Montaigu a à cœur de rendre la vie en milieu rural agréable et d'assurer des services de qualité à la population. C'est pourquoi, aujourd'hui 19 services sont proposés à l'échelle locale.

L'accueil de loisirs l'Île aux deux Rives est un service de l'association faisant partie du pôle « enfance et jeunesse ». Il est composé d'un centre de loisirs à l'année (CLA) et d'un centre de loisirs été (CLE).

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés et résidant à St-Georges-de-Montaigu ou non. L'objectif premier est de permettre aux enfants de passer des moments agréables et dépaysants dans une ambiance conviviale, d'épanouissement, d'ouverture et de construction éducative et identitaire.

Afin d'être en cohérence avec les valeurs éducatives défendues par les bénévoles de l'association, les parents membres des commission CLA et CLE ont élaboré un projet éducatif commun. Celui-ci donne les principes et priorités de l'accueil de loisirs. Il est le support des orientations déclinées dans le projet pédagogique.

Celui-ci a pour but de définir les objectifs et le cadre de fonctionnement de l'accueil de loisirs au quotidien. Il s'agit de l'outil de références de l'équipe d'animation pour l'accueil des enfants et l'élaboration du programme des activités.

2- Les publics accueillis :

L'accueil de loisirs de St-Georges-de-Montaigu accueille des enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Au sein de notre espace, les enfants sont répartis par tranches d'âges reprenant les niveaux scolaires afin que chaque activité puisse être adaptée à leurs rythmes et à leurs besoins spécifiques. L'équipe est tout particulièrement vigilante à accompagner chaque enfant selon ses besoins individuels et se tient en veille permanente.

Les besoins du public mis en avant par l'équipe :

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Consommation

- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs

- Tourisme

- Vie associativ

- Formation

- Santé

- Les 3-5 ans

D'imitation, de repères, de motricité générale, d'imaginaire, de modèles, de repère fraternel, de faire tout seul, d'accompagnement affectif (être rassurés, accompagnés lors de la séparation)

- Les 6-8 ans

De motricité générale et fine, d'être protecteur des petits, d'imaginaire, de modèles, de soutien affectif (être entendu/reconnu)

- Les 9-11 ans

De motricité fine, de se dépenser (++), de tester ses limites/les limites, d'autonomie, de prise de conscience du réel, de responsabilités, d'activités élaborées, de repères de justice/injustice, d'appartenance à un groupe, d'identification (garçon/filles...)

- Transversal :

Besoins physiologiques, de rêver, de jouer, d'être valorisé, de reconnaissance, de sécurité...

Les constats posés liés au public :

- Les enfants se connaissent mais ont du mal à vivre ensemble (conflits et manque de respect)
- On observe en général une problématique de politesse (bonjour, au revoir, merci, s'il te plaît)
- Certains enfants ne savent pas quoi faire pendant les temps libres
- On observe une perte d'autonomie lors des temps collectifs (petit-déjeuner/goûter)
- Des problèmes récurrents de respect du matériel et de rangement des jeux ont été observés
- Plusieurs 6-11 qui pratiquent un sport-Co en club ont des comportements de mauvais joueurs et ont du mal à accepter la défaite
- Les 9-11ans « subissent » les temps libres prolongés avec les petits
- Les 9-11ans réclament des activités spécifiques

Enfants porteurs de handicap :

L'accueil de loisirs est en capacité de proposer un accueil spécifique ou adapté aux enfants porteurs de handicap ou de troubles. Dans ce cas, la famille, la direction de l'accueil ainsi que les professionnels accueillant l'enfant en dehors de l'accueil de loisirs se rencontrent pour établir un protocole d'accueil individualisé si le handicap l'oblige.

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Consommation

- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs

- Tourisme

- Vie associative

- Formation

- Santé

3- Les constats :

Au fil de nos réunions de travail et de bilan de l'année 2018, nous avons fait émerger de nombreux constats au sujet du fonctionnement de l'accueil de loisirs en plus de ceux liés au public accueilli. En tentant de regrouper ces constats par thèmes, trois axes de réflexion sont ressortis de nos bilans en équipe d'animation et de direction.

Parents :

- Peu de communication entre les animateurs et les familles au sujet du projet d'accueil
- Méconnaissance du projet pédagogique
- Difficulté pour les animateurs d'identifier leur place auprès des familles

Pédagogique :

- Activités pas assez variées ou avec peu de technicité/progression
- Peu de sensibilité au gaspillage/recyclage. Manque de projets en ce sens
- Manque de repères spatiaux-temporels dans les salles (Outil d'Expression Formelle, règles de vie, plannings de ménage, activité...)

Territoire et partenaires :

- Partenaires locaux non utilisés
- Peu d'interventions extérieures sur le centre
- Peu d'appropriation des espaces autour du centre
- Une seule rencontre inter-communale par année
- La nouvelle commune vient de voir le jour
- L'accueil de loisirs déménagera dans un avenir proche
- Des locaux partagés avec d'autres services de l'association

4- Les Objectifs :

Nos objectifs pédagogiques sont définis en fonction du projet éducatif de la structure. Les intentions éducatives de l'association sont :

- Respecter l'autre et ses différences
- Apprendre à vivre ensemble et partager
- Prendre plaisir et favoriser la nouveauté dans tous les domaines

En lien avec les constats établis par l'équipe d'animation et pour donner du sens aux valeurs éducatives de l'organisateur, l'équipe a fait le choix de définir les objectifs pédagogiques selon cinq objectifs généraux qui seront détaillés plus bas :

- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant
- Permettre aux enfants de vivre en groupe sereinement
- Inciter l'enfant à s'impliquer dans la vie du centre
- Permettre l'apprentissage de la coopération
- Développer l'effort de collaboration avec les partenaires éducatifs, locaux et sociaux

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant

Aménager un environnement favorable

Mettre en place des repères visuels, des rituels pour rythmer la journée

Donner accès librement à du matériel pour favoriser la créativité

Accès autonome aux ciseaux, feuilles, carton, matériel de récupération, colle...
Création d'une malle à déguisements

Proposer un panel d'activités différent lors de chaque temps d'accueil

Animations variées et ayant un intérêt pédagogique telles que des activités manuelles, sportives, d'expression...

Développer la démarche d'expérimentation

Mise à disposition de journaux, magazines, livres... Les animateurs ont un rôle d'accompagnateur.
Accès libre à un PC

Respecter le rythme de chacun

L'équipe d'animation aura un soin tout particulier à prendre en compte et s'adapter aux besoins de chaque enfant.

Réaliser des activités innovantes

Revisiter des activités déjà proposées
Activités nouvelles
Utilisation des nouvelles technologies (logiciels libres)

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

—

- Famille

- Consommation
- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs
- Tourisme

- Vie associative

- Formation
- Santé

Permettre aux enfants de vivre en groupe sereinement

Sensibiliser les enfants au respect des autres et de leur environnement Apprentissage de l'éco citoyenneté

Elaboration et évolution des règles de vie avec les enfants, activités de sensibilisation au développement durable. Participation à un évènement national.

Accompagner les enfants à aller vers les autres

Proposer au périscolaire : Jeux de connaissance, médiation, jeux collectifs, jeux coopératifs

Répondre aux besoins de chaque enfant selon leur âge

Eclatement des groupes par âge selon le moment ou le type d'activité, proposer des temps calmes/individuels. Proposition de multi-activités

Créer des moments de partage entre les 3-5 ans et les 6-11 ans

Temps commun afin de permettre l'échange entre tous les enfants (fabulation repas, activité, temps calme)

Responsabiliser les enfants dans les différents moments de la vie quotidienne

Création d'outil pour que les enfants aient plaisir à participer à la vie quotidienne (pictogrammes)

Apporter une attention particulière à chaque enfant

L'équipe d'animation prend en compte chaque enfant dans son individualité afin qu'il se sente à l'aise au sein du groupe
Valoriser les réalisations par un vernissage

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille
- Consommation
- Éducation

- Jeunesse
- Loisirs
- Tourisme

- Vie associative
- Formation
- Santé

Inciter l'enfant à s'impliquer dans la vie du centre

Favoriser les moments de partage et de discussion

Des temps d'échange en grand groupe et en petits groupes sont mis en place au cours de la journée. Les temps de rassemblement permettent de présenter la journée, exprimer son humeur, parler de fait d'actualité, faire le bilan de la journée...

Débuter une réflexion pour aller vers une démarche participative

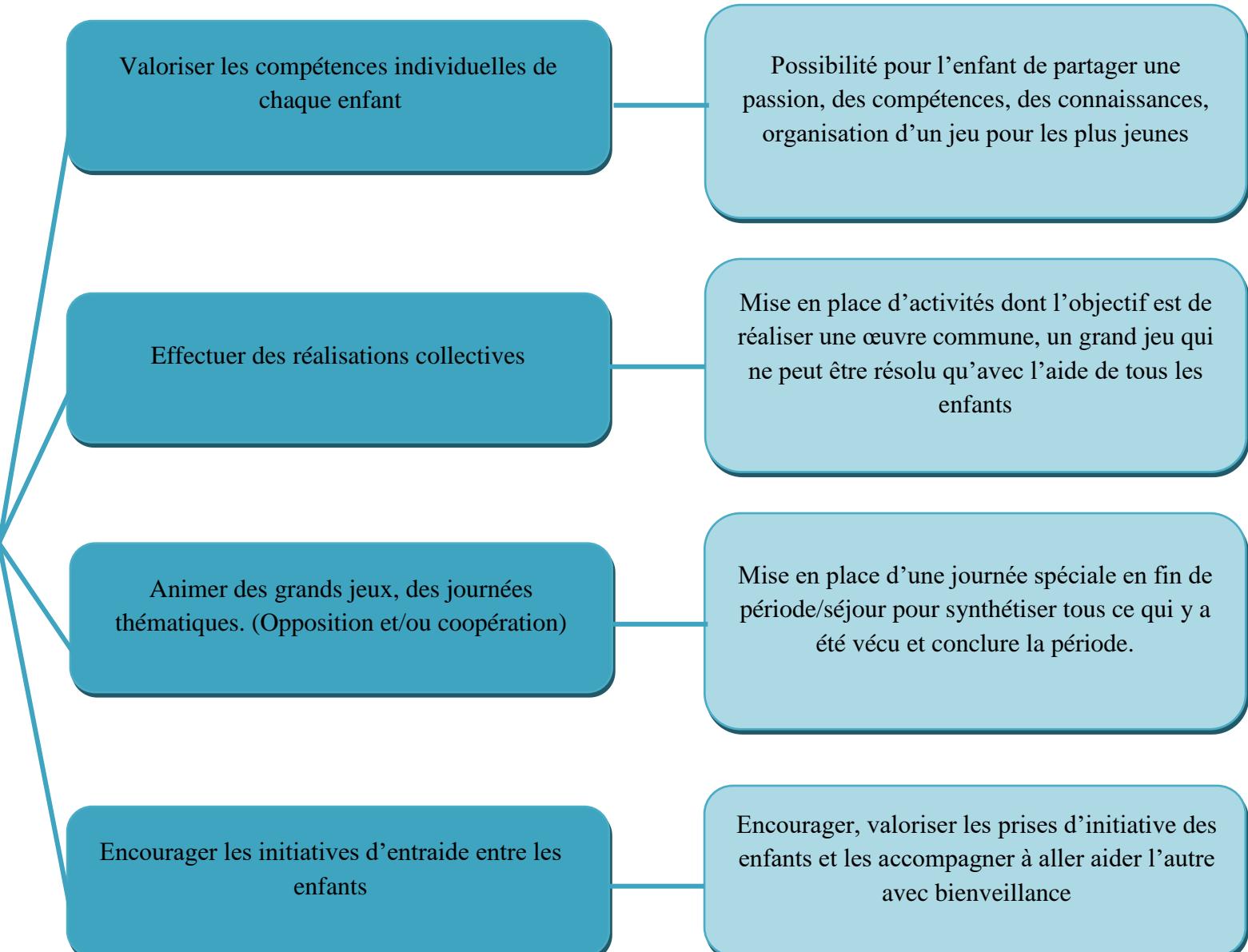
Réflexion d'un conseil d'enfants,
Temps proposés « choix des enfants »

Consulter les enfants pour la programmation des activités

Les idées des enfants sont prises en considération dans la programmation de chaque période. Des outils comme l'arbre à souhait sont mis à disposition pour recueillir les envies.

Développer l'écoute et la bienveillance dans les interactions quotidiennes

Mise en place d'activités coopératives,
de débats philosophiques
Accompagnement de projets d'enfants
Temps de rassemblements
Rassembler/mettre en place des outils et activités pour exprimer, traduire et gérer ses émotions



Développer l'effort de collaboration avec les partenaires éducatifs, locaux et sociaux

Renforcer les relations avec les équipes enseignantes

Discuter avec les enseignants et ATSEM à la sortie de l'école. Echanger sur la journée et l'humeur des enfants. Organiser au moins une rencontre/an

Informer les familles sur les sujets d'actualités du centre, de l'association, de la commune

Echanger sur les sorties, spectacles à proximité, distribution de flyers
Actualisation régulière (Facebook, site internet...)

Elaborer un projet intergénérationnel

Projet en lien avec différentes structures à vivre sur une année entière

Elaborer des projets avec des acteurs locaux

S'approprier les lieux qui nous entourent, rencontrer et interviewer des acteurs locaux, les faire intervenir sur des activités

Planifier des rencontres avec d'autres centres de loisirs

Accueillir des enfants et les animateurs d'un autre centre lors d'une journée, organiser une sortie dans un centre

Proposer aux familles un accueil de qualité

Les informer sur la vie de leur enfant au centre, organisation de café parents, soirée famille, fête de l'été
Faire participer les familles à un temps fort

5- Fonctionnement de la structure

Les bâtiments :

L'accueil de loisirs se situe au 5, rue des deux rives, à St-Georges-de-Montaigu. Les bâtiments mis à la disposition de l'association par la Mairie permettent d'organiser l'accueil dans des locaux adaptés et sécurisés.

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante :

- Deux cours extérieures
- Un espace vert aménagé avec une structure de jeux et un babyfoot humain
- Un Hall d'accueil
- Deux bureaux de travail : un pour le directeur et un pour les animateurs
- Une salle de pause
- Une infirmerie
- Des sanitaires
- Deux salles pour les 3-5 ans dont une salle de sieste
- Une cuisine *[sur autorisation de l'animateur et accompagnement]*
- Une salle « coin lecture » *[lecture, détente, histoires]*
- Une salle de motricité *[ouverte à tous selon le planning mis en place]*
- Une salle pour les enfants 6-8 ans
- Le Studio (préfabriqué pour les enfants de 9-11 ans) *[espace de détente et de bricolage]*

Plusieurs espaces communaux sont mis à disposition par la mairie afin de permettre aux enfants de vivre les temps d'activités dans les meilleures conditions. (Salles de sport, terrains de foot, skate parc...)

Journée type :

La journée de l'enfant a été découpée différemment si l'accueil a lieu en temps scolaire ou extra-scolaire. Afin que l'accueil soit identique pour chaque enfant selon tous les intervenants de l'accueil de loisirs, nous avons défini un déroulé de journée type pour chaque temps (périscolaire et extra-scolaire).

Temps périscolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

6h45- 7h00	Ouverture et accueil des premiers enfants
7h00-7h45	Service du petit déjeuner aux enfants
7h00- 8h35	Accueil des enfants et animation
8h35-8h45	Acheminement des enfants vers les écoles en car
Coupure pour les animateurs ou tâches diverses en lien avec les missions et projets confiés	
16h- 16h15	Préparation du goûter
16h20- 17h00	Récupération des enfants dans les écoles et acheminement en car vers l'accueil périscolaire
16h30-17h30	Service du goûter
17h00-19h15	Accueil du soir - animation – péri-club - départ des enfants vers les familles

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

Mercredis et vacances scolaires :

7h à 8h	Ouverture et accueil des premiers enfants – Service du petit déjeuner
8h (mercredi) 9h (vacances)	Répartition des enfants par tranches d'âge et animation/ temps libre
9h à 10h	Temps libre, mise en place de mini projet
10h à 12h	Rassemblement et temps de parole - Animation – retour au calme avant le repas
12h à 13h	Service du repas à l'accueil
13h à 13h30	Sieste pour les 3-4 ans et sur demande des enfants et des familles - Temps calme
13h30 à 14h	Temps libre et animation
14h à 16h	Animation
16h à 16h30	Service du goûter et temps de parole afin d'évaluer la journée avec les enfants
16h30 à 17h	Temps libre et animation
17h à 19h	Accueil du soir, animation et départ des enfants vers les familles

FAMILLES RURALES

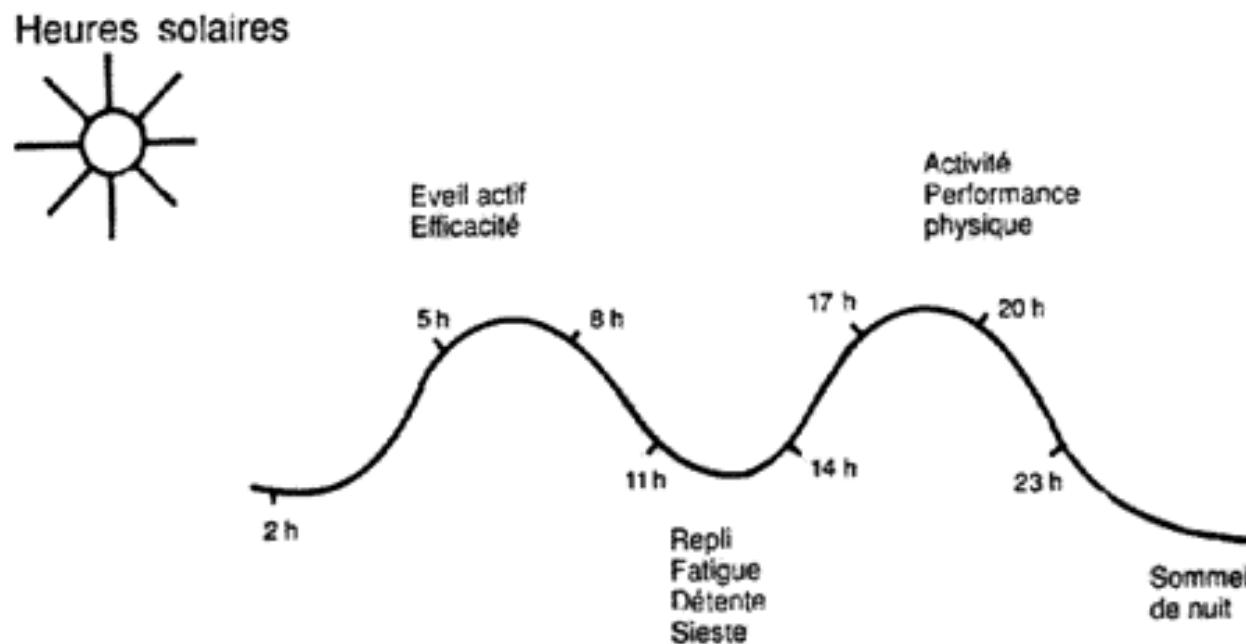
Association de Saint Georges de Montaigu
7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu
Tél. : 02.51.46.58.80
Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

Programmation type d'une semaine de vacances :

La programmation est établie en prenant en compte le rythme biologique des enfants. La courbe montre les différents moments de la journée où l'enfant est en forme, motivé et concentré ou au contraire, les temps où il est fatigué et a besoin de calme.



FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu
7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu
Tél. : 02.51.46.58.80
Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Fabulation Présentation de la semaine Jeux de connaissances Elaboration/rappel des règles de vie	Fabulation Présentation de la journée Activité manuelle et/ ou d'expression	Fabulation Présentation de la journée Activité choix des enfants	Fabulation Présentation de la journée Sortie à la journée (Peut-être susceptible de changer de jour selon la programmation)	Fabulation Présentation de la journée Activité manuelle et/ ou d'expression ou début du grand jeu
Temps calme	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (bracelets, création manuelle, jeu du loup-garou, jeux d'expression...)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Scrapbooking, mosaïque, jeux de société...)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Relaxation, lecture contée)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Origami, jeux de ronde...)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Concours de dessins, atelier théâtre...)
Après-midi	Activité sportive Jeux collectifs, jeux de piste...	Activité sportive Jeu en dehors de l'accueil	Activité nature	Sortie à la journée (Peut-être susceptible de changer de jour selon la programmation)	Grand jeu

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu
 7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu
 Tél. : 02.51.46.58.80
Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

L'équipe :

L'équipe d'animation se compose de 11 animateurs/trices, à temps plein et à temps partiel. Elle est encadrée par une équipe de direction (direction et direction adjointe). Elle peut être temporairement enrichie par des animateurs saisonniers ou des stagiaires.

Chaque animateur possède à minima le Bafa. Un tiers de l'équipe d'animation possède un diplôme spécifique à l'encadrement de mineurs (BPJEPS, DUT Carrière Sociale)

Fonction pédagogique :

La première fonction de l'animateur est de mettre en place des activités ludiques en direction des enfants accueillis. Ces activités seront choisies afin de répondre aux objectifs du projet pédagogique. L'animateur veille à mettre en place un univers, un espace et une fabulation propice à la découverte. L'animateur met en place des activités variées et enrichissantes, adaptées à l'âge des enfants et à leurs besoins. En cas d'activités extérieures ou sportives, il veille à repérer les espaces de jeu avant sa mise en place. Lors de la mise en place des activités, il est le garant de la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis. Il s'adapte en fonction de différents facteurs afin de corriger et réadapter ses animations. (Modification des effectifs, météo, temps, préparation, lieu...) Afin de permettre aux enfants d'être dans une démarche d'expérimentation, il veille à accompagner l'enfant dans sa quête de découverte sans faire à sa place. Il met à disposition les ressources nécessaires à la recherche et à l'épanouissement de chaque enfant. L'animateur est le second évaluateur de l'activité et des temps de vie quotidiens. Il permet à l'enfant de faire émerger son ressenti puis évalue lui-même son activité au vu des objectifs qui avaient été fixés individuellement ou en équipe.

Fonction éducative :

L'animateur est le vecteur des valeurs éducatives de l'association. Il a conscience que chaque temps d'accueil peut-être un instant éducatif. Il anime ainsi les temps libres selon les besoins identifiés auprès des enfants. Au-delà de la mise en place d'activités, il conçoit et met en œuvre des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique. Ces projets visent à aller plus loin que l'action ponctuelle pour répondre à plusieurs objectifs et leur donner une plus grande portée. A ce titre, il participe aussi à faire évoluer le projet pédagogique à travers sa conception et sa transmission au public. Il veille aussi à accompagner l'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne. L'animateur se positionne en relais éducatif lorsque l'enfant lui est confié. Il intervient en complémentarité de la famille et de l'école.

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Consommation

- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs

- Tourisme

- Vie associative

- Formation

- Santé

- **Fonction relationnelle :**

L'animateur travaille au sein d'une équipe d'animation. Au-delà de ses convictions et projets personnels, il met en place des projets avec ses collègues. Cela permet une plus-value éducative importante à travers le partage des compétences des uns et des autres. En lien avec sa fonction pédagogique, il est vigilant au respect des besoins et des capacités de chaque enfant. Il est facilitateur dans les relations entre paires et accompagne les enfants dans la gestion de leurs conflits. Dans sa mission d'accueil, il a un rôle tout particulier auprès des familles. Il est le lien entre l'accueil de loisirs, l'enfant et le parent mais aussi avec l'école.

- **Fonction organisationnelle et administrative :**

En lien avec la direction de l'accueil de loisirs, les animateurs suivent le stock de fourniture et de matériel de récupération nécessaires pour les ateliers. Avant chaque activité ils veillent à la mise en place de l'espace puis à son rangement avec les enfants. Ils assurent aussi le ménage des locaux en soutien à l'agent de service de l'association. Afin d'assurer au mieux la répartition des tâches et la mise en place des projets, il participe aux réunions d'équipe et organise leur temps de préparation selon les actualités du moment. Ces temps de travail permettent aussi à l'équipe d'élaborer la plaquette de présentation des activités qui est l'un des supports de communication vers les familles.

Les partenaires :

Peu de partenariats ont été mis en place ces dernières années. Le travail avec les équipes enseignantes reste encore succinct. Nous souhaiterions renforcer les liens avec les écoles en 2019. Nous chercherons aussi à développer des projets avec les associations locales de St-Georges-de-Montaigu.

Pour le moment, un projet mettant en lien l'Ehpad et le club de l'âge d'or est en réflexion. Il s'agit de deux partenaires avec lesquels nous mettrons en place des projets pendant l'année à venir. En effet, à la suite de la semaine bleue réalisée en 2018, les aînés et l'équipe d'animation ont manifesté le souhait de mettre en place un projet partagé sur plusieurs séances.

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Consommation

- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs

- Tourisme

- Vie associative

- Formation

- Santé

Les aspects financiers

Le budget de l'accueil de loisirs est défini annuellement. Il prend en compte la participation des familles, les subventions de la municipalité, de la CAF et de la MSA. Les familles utilisatrices de l'accueil de loisirs bénéficient de réduction financière :

- Si elles habitent sur la commune,
- Si elles sont adhérentes à une association familles rurales
- Selon leur quotient familial

Ces réductions viennent s'ajouter aux prestations de service CAF et MSA dont bénéficient toutes les familles.

6- L'évaluation de la structure :

L'évaluation se vivra tout au long de l'année sur quatre niveaux différents :

- L'évaluation de l'activité et de la journée par l'enfant.
L'équipe met en place des méthodes d'évaluation pour les enfants (du questionnement jusqu'à l'expression de ses sentiments). Cela permet chaque jour de réfléchir et de se repositionner pédagogiquement sur les activités proposées. Le but étant d'améliorer et d'adapter les activités proposées en fonction de ces retours
- L'évaluation de l'activité par l'animateur. Cela permet de faire le bilan du déroulé de l'activité, d'observer si les objectifs ont été atteints et de se repositionner pour la prochaine activité dans un but continual de faire progresser les compétences des enfants.
- L'évaluation de la période de mercredis / période de vacances / séjour : l'équipe d'animation se réunit à chaque fin de période ou de séjour pour évaluer le projet, les actions mises en place, définir les axes à retravailler et les actions à poursuivre. Ce sera aussi le moment de réfléchir à de nouvelles démarches pédagogiques et techniques d'animation. Lors de ces temps, elle mettra en évidence les envies et les prises d'initiative des enfants afin de réfléchir au moyen d'accompagner les projets d'enfants. Un outil d'évaluation sera mis en place lors de ce temps. Il peut cependant changer de forme selon les périodes. Il devra correspondre aux critères suivants :

- Préciser qui est impliqué, qui fait quoi et pourquoi ?
 - Définir précisément les résultats attendus, des objectifs clairs et mesurables
 - Répondre à des questions quantitatives et qualitatives
 - Préciser les moyens pour arriver au résultat, les atouts et freins des actions
 - Préciser les impacts du projet sur le public
 - Aborder les pistes d'ajustement ou d'amélioration du projet
- L'évaluation annuelle : Bilan aux partenaires financiers (Mairie, Caf, Msa)
- Chaque année, les différents services de l'association familles rurales de Saint-Georges-De-Montaigu participent à la rédaction du « Comité partenarial ». Ce document reprend le bilan quantitatif et qualitatif de l'action menée durant l'année. Il est adressé et présenté aux services de la mairie de St-Georges-de-Montaigu. Le comité partenarial permet de mettre en avant les projets mis en place pendant l'année et l'accueil réalisé aux familles. Il met en lien la participation physique aux activités avec la participation financière des familles et le budget annuel de l'association. Il synthétise les bilans réalisés en cours d'année par l'équipe d'animation.

7- Définitions communes :

Certains termes sont au cœur du projet pédagogique. Il est important que les différents acteurs s'accordent sur la même définition.

Eco-citoyen :

Individu ou collectif qui connaît, applique et transmet les gestes civiques au quotidien. Il est respectueux de la société et de l'environnement.

Education populaire :

Forme d'éducation qui a pour finalité l'apprentissage de tous par tous et pour tous

Autonomiser :

Permettre à l'enfant d'être capable de faire une action sans dépendre d'autrui.

Activités innovantes :

Animation qui sort de l'ordinaire, nouvelle ou valorisée, issue d'une démarche de recherche, d'analyse ou/et d'adaptation

Coopérer :

Effectuer ensemble une œuvre commune faite d'apports individuels et collectifs. C'est une action d'entraide, d'échange et de partage.

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

7 rue des deux rives, 85600 Saint Georges de Montaigu

Tél. : 02.51.46.58.80

Famillesrurales.saintgeorges@orange.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Consommation

- Éducation

- Jeunesse

- Loisirs

- Tourisme

- Vie associative

- Formation

- Santé